

■ Mullor 'Bistro la Gravière', à Genève, CH-660-1141005-4, exploitation d'un café-restaurant (FOSC du 16.06.2005, p. 7). La procuration de Bieri Jean-Luc est radiée. Procuration collective à deux a été conférée à Tissot Patrick, de Genève, à Hermance.
Journal no 4605 du 04.04.2006
(03326776 / CH-660.1.141.005-4)